



C.E.S.M.M. Club d'exploration sous-marine Monaco

PROCES-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 juin 2022

PRÉSIDENT D'HONNEUR
S.A.S. Le Prince Albert II

PRÉSIDENT
Roger MULLOT

VICE – PRÉSIDENTS
Pascal PARRY
Laurent SOLER

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Anne RODELATO

SECRÉTAIRE ADJOINT
Wendy PEYRET

TRÉSORIER
Bassem JAMOUR

TRÉSORIER ADJOINTS
Denis CHABOUD
Michel DAGNINO

CONSEILLERS
Régis BASTIDE
Éric CALBAYRAC
Stéphan DOMPE
Marc RODRIGUES

Ordre du jour Assemblée Générale :

- 1) Ouverture de la séance par les Vice-présidents en l'absence du Président hospitalisé.
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021
- 4) Intervention du Vice-président
- 5) Rapport moral : bilan des activités du club pour la saison 2021
- 6) Rapport financier :
 - Rapport du trésorier
 - Présentation des comptes
 - Quitus de l'Assemblée Générale
- 7) Projets pour la saison 2022
- 8) Fermeture de la séance par le Vice-président.

1) Ouverture de la séance par les Vice-présidents

A 19h17, 38 membres sont présents ou représentés, le Vice-Président du CESMM, M. Laurent SOLER ouvre l'Assemblée Générale, le quorum de 50 membres n'étant pas atteint, le Vice-Président ferme la séance et met aux votes la réouverture de l'AG qui est acceptée à l'unanimité.

Mot du Président lu par le Vice-président Pascal PARRY :

Malgré son absence, Roger nous a envoyé un mot de bienvenue pour vous tous :

« Chers amis Plongeurs, bonsoir. Malheureusement ce soir je ne pourrai me retrouver parmi vous comme à l'accoutumée pour notre Assemblée Générale mais, je vous rassure, dans un mois je serai opérationnel comme d'habitude.

J'ai demandé à mes deux Vice-Présidents de gérer le CESMM du mieux possible pendant mon absence et je leur fais entièrement confiance.

L'engouement que vous nous témoignez par votre présence massive cette année en démontre tout son intérêt.

J'espère que nous pourrons faire une saison sans Covid, cela nous faciliterait bien la tâche et je vous assure que nous avons essayé de vous concocter une saison estivale optimale.

Après ces deux ans de Covid, les petites augmentations tarifaires prises en réunion de bureau étaient prévisibles et nous les avons ajustées du mieux possible et je sais que je peux compter une fois de plus sur vous tous chers membres.

Par contre le bureau et moi-même avons tenu nos promesses : le nouveau bateau est arrivé, « Le Pavé du Rocher » et là, bien là, flambant neuf !!!

Le local du club a été amélioré avec le sol « grand bleu » du local compresseur, la rénovation des douches « hommes », le changement du cumulus d'eau chaude, et le mobilier d'accueil.

Comme vous pouvez le constatez nous n'avons de cesse que de peaufiner notre cher club.

Je voudrais rajouter que je suis prêt à réouvrir le dossier d'agrandissement du club. Ce dossier, qui avait été accepté, a été remis à plus tard et bloqué suite à la crise Covid. Mais je m'étais engagé auprès de vous à suivre ce dossier, et, en Président têtu que je suis, je vais remonter au créneau.

Je voudrais profiter de ce moment pour remercier mon bureau qui fait sans compter un excellent travail durant toute l'année.

Merci à nos DP, nos bénévoles et Patrick qui font un travail remarquable pour votre confort.

J'espère, comme à l'accoutumée, que vous allez approuver les décisions que nous avons estimées indispensables pour nous permettre de maintenir notre club, VOTRE club, au même standing encore longtemps. Je vous remercie et vous dis à très bientôt.

Votre président qui vous remercie de votre confiance. »

2) Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose l'adoption de l'ordre du jour. Soumise aux voix de l'Assemblée générale, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021

Le Vice-président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 a été mis à la disposition des membres dans les locaux du club, et qu'il a été également mis en ligne sur le site internet du club.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2021, soumis aux voix de l'Assemblée générale, est adopté à l'unanimité.

4) Intervention des Vice-Présidents du CESMM

Pascal PARRY souhaite la bienvenue à tous. Il remercie les membres d'avoir joué le jeu par rapport à la période de crise que nous avons traversée. Laurent SOLER rajoute que cette année est pleine de promesse avec deux beaux bateaux.

5) Rapport moral : bilan des activités du club pour la saison 2021 :

Stéphan DOMPÉ présente à l'Assemblée Générale le compte-rendu de l'activité de la saison 2021 :

En 2021 le club comptait 181 membres contre 153 en 2020.

Il y a eu 35 locations de caisses (35 en 2020).

Il y a eu 2516 plongées (1943 en 2020).

Il y a eu 273 sorties en mer (223 en 2020) soit une moyenne de 9,2 plongeurs par sortie (8,7 en 2020) et ces sorties ont été faites par le moniteur salarié et les directeurs de plongée bénévoles.

Nous avons 12 Directeurs de plongée, mais 7 actifs en 2021.

Pour ce qui est des formations et baptêmes, toujours grâce aux bénévoles, nous avons fait :

- Baptêmes : 110 (100 en 2020)
- Formations plongeur niveau 1 : 28 (25 en 2020)
- Formations plongeur niveau 2 : 5 (8 en 2020)
- Formations plongeur niveau 3 : 4 (3 en 2020)
- Formations Nitrox : 1 (8 en 2020)
- Formation RIFAP : 4 (0 en 2020 à cause de la pandémie pour éviter les contacts).

Projets réalisés en 2021 :

- Il y a eu des opérations de science participative : AMPN, Direction Environnement, autres....
- Le club a servi de base de support pour Andromède mais ce sera la dernière année.
- Le bateau « Fougasse » a été vendu après 3 ans.
- En 2021, et suite à la vente du Fougasse, une commande a été passée pour l'achat d'un nouveau semi-rigide.
- Le vestiaire « homme a été rénové.
- Nous avons procédé à la mise en conformité de l'éclairage des locaux du club.
- Le cumulus a été changé pour un plus important en volume et de meilleure qualité notamment énergétique.
- Des formations Niveau 4 ont été engagés pour permettre d'avoir plus d'encadrants au club.

Horst BONGARD, membre du CESMM, rajoute un mot : il souhaite remercier les encadrants bénévoles.

Le rapport moral de l'exercice 2021 soumis aux voix de l'Assemblée générale, est adopté à l'unanimité.

6) Rapport financier :

Bassem JAMOUR donne ensuite lecture à l'Assemblée générale des résultats financiers de l'exercice 2021, au moyen d'un tableau récapitulatif des dépenses et recettes, dont un exemplaire est à la disposition des membres dans les locaux de l'Assemblée générale.

Le solde du compte au 31 décembre 2021 est de 10.436,03 (18.677,63 € en 2020).

Les subventions correspondent à : 4.626,96 € de subvention de fonctionnement, 5.000 € de subvention extraordinaire pour la sécurité, de 1.000 € de subvention pour les bateaux.

Le contrôle des livres de compte par la recette municipale a été effectué, aucune anomalie n'a été trouvée.

Total des recettes : 104.289,91 € (81.548,52 en 2020)

Total des dépenses : 90.621,14 € (72.847,52 en 2020)

Aucune autre question n'est posée.

Soumis aux voix de l'Assemblée générale, le rapport financier est adopté à l'unanimité. L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2021.

7) Projets pour la saison 2022 :

Stéphan DOMPÉ explique que le « Fougasse » a été vendu car trop compliqué à manœuvrer à la sortie de sa place. Le comité technique a décidé de prendre un semi-rigide qui a une capacité de 22 plongeurs.

Par contre vue l'augmentation du carburant il faudra faire attention aux sorties et adapter la distance par rapport au nombre de plongeurs.

Le bateau a été entièrement payé sans crédit. Il reste un seul crédit encore en cours, celui qui a été pris pour l'achat du moteur du « Barbagiuau ».

Une question est posée : est-ce que l'on pourra faire des sorties plus lointaines genre Cap d'Antibes ou Iles de Lérins ? La réponse de Stéphan est que le club fait des sorties entre la frontière italienne et la rade de Villefranche ce qui est déjà très bien, mais qu'il faudra étudier la question surtout compte tenu du coût des carburants.

Pascal PARRY explique ensuite que la "Munegu PhotoSub Academy" a été créée il y a 6 ans mais c'est seulement maintenant qu'elle commence à être bien équipée d'appareils photos qui sont à disposition des membres mais surtout des enfants pour lesquels des journées de formation sont prévues avec le matin de la théorie et l'après-midi une plongée encadrée. Les enfants formés soit par Pierre FROLLA soit par le CESMM deviennent ainsi de véritables ambassadeurs auprès de leurs amis pour faire connaître un peu plus la plongée et inciter les enfants à se mettre à l'eau et devenir de plongeurs. On les invite également à s'inscrire à des concours, notamment le concours de Monaco : « Regards d'Enfants sous la Mer ».

De plus il revient, avec Paolo MÉARDI, présent à l'Assemblée Générale, de Tanger où a eu lieu à l'AG de la CMAS. La Fédération de tutelle accueille ce projet d'école avec beaucoup d'intérêt la CMAS souhaite faire la promotion de cette "Munegu PhotoSub Academy" qui est unique au monde.

Sophie GUILLOU, Présidente du Concours de Photo sous-marine explique que le concours est ouvert à tous, un compte Instagram et Facebook ont été créés, elle demande, en tant que membres du club, d'en faire la promotion. Elle aura aussi besoin d'aide pour le weekend du concours le 10 et 11 septembre prochains. Un concours en ligne a aussi été créé, l'inscription est de 30 € avec 10 € versés à l'association qui est chargée des tortues du musée.

Patrick ANDRIEU, moniteur salarié du club pour la saison 2022, ajoute un mot sur les recyclages, pour ceux qui sont intéressés, il est à la disposition des membres. Deux dates seront proposées.

Camille DEVISSI s'occupe avec Frédéric SCOFFIER des sciences participatives avec les projets FAST et SEASCAPE. Elle nous informe que 21 plongeurs ont été formés pour participer à des sorties plongées de science participative. Ils vont organiser des campagnes au Larvotto et sur le tombant des Spélugues. Ils auront besoin de vous tous. Par contre les plongeurs doivent être formés par Frédéric ou elle-même. Il y a aussi un futur projet, CIGESMED pour le corail. Ils prévoient également un nettoyage du Larvotto et une sortie recherche pour les grandes nacres. Les sorties sont ouvertes aux Niveaux 2 minimum ou moins si des encadrants sont disponibles.

8) Fermeture de la séance par le Vice-Président

Pascal PARRY estime que tout a été dit, on a expliqué l'augmentation tarifaire pour que nous puissions plonger dans de bonnes conditions. Laurent SOLER remercie à ce sujet Monsieur Paolo MÉARDI, représentant la FMAS à l'Assemblée générale, d'être présent à notre Assemblée Générale et de l'effort fait par la FMAS qui offre cette année les cartes Nitrox.

Tous les deux remercient l'Assemblée Générale de son attention.
La séance est clôturée à 20h00.

Les Vice-présidents

Laurent SOLER

Pascal PARRY

La Secrétaire générale
Anne RODELATO